

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2024

Rapporteur : Monsieur DELALIN, Président du SyMPaC

Le Budget Primitif 2024 a été voté le 20 mars 2024.

Pour donner suite à des ajustements d'inscriptions budgétaires, il est nécessaire de modifier le budget général et de compléter les écritures budgétaires en section de fonctionnement.

Ces ajustements sont présentés dans le tableau suivant :

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2024

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 25 juin 2024
- son envoi à l'affichage le : 25 juin 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 26 juin 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 10/07/2024
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

**Le Président,
Bernard DELALIN**



COMITE SYNDICAL DU 19 JUIN 2024

Le dix-neuf juin de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le quatre juin deux mille vingt-quatre s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC et de Monsieur HAMY pour le vote du compte administratif.

Etaients présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Pierre CARON, Bernard DELALIN, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients excusés :

Mmes Patricia BASSET, Natacha BOUCHART, Claudia ROBERT, MM Fabrice BALLART, Guy BEGUE, Julien CORDENOS (pouvoir Mr CARON), Daniel DIWUY, Guillaume LOEULLIEUX, Hugo MARCOTTE RUFFIN (pouvoir à Mr LENOIR), Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER), Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE (pouvoir Mr LEVREAY) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Claude KIDAD, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).

Secrétaire de séance : Monsieur GUILBERT

**DECISION MODIFICATIVE N°1
SYMPAC**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
			dépenses investissement	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
			recettes investissement	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
R	012	64111	Rémunération Principale	10 000,00
R	011	6188	Autres frais divers	- 10 000,00
			dépenses fonctionnement	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
			recettes fonctionnement	0,00

EQUILIBRE DU BUDGET

dépenses investissement	0,00
recettes investissement	0,00
besoin de financement	0,00
prélèvement (chapitre 021)	0,00
équilibre	0,00
dépenses fonctionnement	0,00
recettes fonctionnement	0,00
excédent	0,00
prélèvement (chapitre 023)	0,00
équilibre	0,00

Je vous propose, Mesdames, Messieurs,
De voter la décision modificative n°1 du Budget selon le tableau présenté ci-dessus

Vu pour être annexé à la délibération
du comité syndical du 19 juin 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par :
Bernard Delalin
Date de signature : 24/06/2024
Qualité : Président du
SYMPAC

Bernard DELALIN